

ASILE, REGULARISATION & IMMIGRATION

À nous le tiers-monde



(Photo:
Bruno
Baltzer)

Il y a eu: les débats parlementaires sur la régularisation des sans-papiers et sur la politique d'asile. Il y aura: un débat sur la politique d'immigration. Derrière toutes ces questions se cache une illusion politique: celle de l'immigration zéro.

Le 17 mars dernier, était publié un avis des ministères du Travail, de la Justice et de la Famille concernant une vacance de poste: "Le candidat retenu sera intégré dans la cellule de régularisation des sans-papiers." Ce poste étant à durée déterminée d'une année, l'entrée en vigueur d'une procédure de régularisation sur le territoire luxembourgeois devrait donc devenir effective dans les mois à venir.

Protection ciblée

La régularisation proposée par la majorité parlementaire (cf. WOXX du 2 mars 2001) ne va pas assez loin, les conditions que l'on doit remplir pour en profiter étant trop restrictives, selon l'avis de l'opposition politique et de la majorité des personnes défendant les droits des sans-papiers. Serge Kollwelter (ASTI) remarque: "La date-butoir proposée (1. 7. 1998) exclue la grande majorité des Monténégrins de cette procédure."

Marc Elvinger, coordinateur, pour le Luxembourg, du "European Legal Network on Asylum" s'inquiète également du choix de la date limite du 1er janvier 2000 qui serait appliquée dans le cas des minorités du Kosovo: "Une telle restriction chronologique est incohérente par rapport à la justification de la mesure adoptée. Il ne s'agit pas, en ce qui concerne ces minorités, de régulariser la situation de personnes se trouvant depuis longtemps dans le pays, mais de tenir compte de l'insécurité qui règne actuellement au Kosovo pour les

membres de ces minorités et de l'aggravation de cette situation d'insécurité qui résulterait immanquablement d'un retour en masse forcé de ces personnes dans leur région. Or, dans ce contexte, le besoin de protection de ceux qui n'ont quitté la région que postérieurement au 31 décembre 1999 n'est évidemment pas moindre que celui des personnes ayant fui la région en plein conflit du Kosovo et dans les mois immédiatement subséquents." Ce à quoi s'ajoute aussi le fait que les demandeurs et demandeuses d'asile débouté-e-s ne seraient pas admis-es dans la procédure. La crainte qu'une telle régularisation permette, en fait, aux autorités de procéder aux retours forcés de plusieurs milliers de personnes, semble donc plus que justifiée.

Les deux débats parlementaires sur la régularisation et sur la politique d'asile ont donc à nouveau dévoilé, que si les responsables politiques se décident à montrer du coeur, ils/elles n'en oublient surtout pas la rigueur. Une manière de faire que Luc Frieden est loin d'être le seul à promulguer en Europe. Le professeur Matéo Alaluf, du Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation de l'Université libre de Bruxelles, dit ainsi au sujet du ministre de la Justice belge: "Quand notre ministre dit: 'Notre politique est une politique à la fois ferme et humaine', il définit les conditions même de l'immigration clandestine: d'une part une position ferme qui insécurise les personnes puisqu'elles n'ont pas droit à un statut et, d'autre part, une certaine tolérance qui leur permet effectivement de travailler au noir. L'absence de politique est en ce sens une politique qui favorise l'immigration clandestine et le travail au noir." (1)

Ainsi, même si l'on préfère séparer les débats au parlement, asile, régularisation et immigration exercent des effets l'un sur l'autre en pratique. Et

les politiques en ces matières n'arrivent pas à surmonter une contradiction interne: Le contrôle des flux migratoires se fait de plus en plus restrictivement, sans pour autant empêcher que le nombre de migrant-e-s augmente inlassablement. (Si en 1965, on comptait 75 millions de personnes migrantes de par le monde, ce chiffre se montait, en 1990, à 120 millions de personnes. En ce qui concerne les pays industrialisés, ce nombre est monté, durant la même période, de 30 à 54 millions.)

Impertinence politique

Face à ces chiffres, les choix politiques qui sont faits tendent vers un durcissement continu, semblant avoir pour but une immigration zéro que le Conseil de l'Europe qualifie lui-même de "tout simplement irréaliste". Concernant les demandes d'asile, par exemple: Les personnes qui entrent dans les conditions requises par l'interprétation restrictive qui est faite de la Convention de Genève ne représentent qu'environ dix pour cent des demandeurs et demandeuses d'asile. Et encore, ce pourcentage ne s'applique pas à tous les pays de l'UE, le Luxembourg, par exemple, étant bien plus radin avec l'attribution du statut de réfugié-e politique (0,9 pour cent en 2000). En conséquence, les quelques 90 pour cent restant du lot devraient être renvoyés dans leur pays d'origine. Les statuts humanitaires temporaires et les procédures de régularisation ne représentent donc, à ce niveau, que des mesures d'ajustement à court terme d'une politique trop ferme.

Celle-ci provoque carrément le phénomène des sans-papiers. Comme le dit Matéo Alaluf: "Au lieu de délocaliser les entreprises dans le tiers-monde, on délocalise le tiers-monde à l'intérieur des frontières et au même prix: on travaille à la journée, sans compter les heures, il n'y a pas d'impôts, pas de sécurité sociale et, en plus, on économise les frais de transport." (1)

Germain Kerschen



Super-Dennis und der "Plan Mousel"

Im Vorfeld des Besuchs von Dennis Hastert, dem aus Luxemburg stammenden Präsidenten des amerikanischen Repräsentantenhauses, hatten Mouvement Ecologique und ASTM die Außenministerin Lydie Polfer aufgefordert, bei den Gesprächen Amerikas Klimaschutzpolitik formal in Frage zu stellen. In einer Pressemitteilung heißt es immerhin, sie habe das Thema angesprochen. Vielleicht war sie ja auch froh, dass keine NGO ein Thema angemahnt hatte, bei dem Dennis Hastert sich selber die Finger schmutzig gemacht hat: die Finanzierung des "Plan Colombia".

Dabei handelt es sich um den Kampf gegen die Kokain-Wirtschaft in Kolumbien. Der Republikaner Dennis Hastert hatte noch unter Präsident Clinton eine parteiübergreifende Mehrheit für diesen Plan zusammengebracht. Weltweit kritisieren NGO die Unterstützung durch die USA, weil sie viel auf militärisches Vorgehen setzt und wenig auf Entwicklungshilfe. Auch werden dabei vom Militär und den paramilitärischen Gruppen die Menschenrechte dauernd mit Füßen getreten.

Wir raten der Regierung, Dennis nicht zu oft einzuladen. Sonst kommt er noch auf die Idee, gegen den Drogenanbau an der Mosel vorzugehen und nach dem Vorbild seiner Ursprungsgemeinde Rosport aus den Kellereien Abfüllanlagen für Mineralwasser zu machen.

Déchets inertes: une longue liste

Une commission pluripartite dont la mission est d'établir une liste de sites susceptibles d'accueillir des centres régionaux pour déchets inertes vient d'être créée. Cette liste devra permettre de disposer à l'avenir "à temps" pour chaque région du pays d'une alternative lorsque le site actuel viendra à saturation. Folkendange n'intéresse cependant pas cette Commission, puisque les autorités y ont déjà décidé l'installation d'un centre de déchets. Dans une lettre à la rédaction, Michel Unsen-Bellion, de Folkendange, ne revendique d'ailleurs plus explicitement l'abandon de ce site, mais procède de manière plus subtile. Il se livre à un calcul qui a pour résultat que la réduction de 28 pour cent du niveau de CO₂ en 2010, par rapport aux émissions de 1990, annoncée par le ministre Goerens, sera pratiquement impossible à réaliser. Selon l'auteur de la lettre, si l'on ne considère qu'une croissance économique de 3,5 pour cent (sous-estimation) durant cette période, ce que le ministre Goerens n'a pas fait, cette réduction s'élèverait, en fait, à 64 pour cent. Sa conclusion: "Im Bauschuttbereich wurde dem Umweltminister vom Oeko-Institut Darmstadt eine CO₂-Reduktion unter der ein Promille-Grenze vorgerechnet. Da bedarf es aber schon vieler Bauschuttdeponien, um bis auf 64 Prozent zu kommen."

Verkehr: Neue Buslinie Nr. 69

Die Stadtverwaltung Luxemburg wird eine neue Buslinie einführen. Der Bus mit der Nummer 69 wird die Route Kirchberg-Centre Aldringen-Gare-rue d'Alsace-rue Wenceslas (Ecke neuer Straßenstrich) und zurück abdecken. Damit reagiert die Stadt auf Beschwerden über den lästigen Autoverkehr vor allem im Bahnhofsviertel. Um während der Stoßzeiten einer erhöhten Nachfrage besser nachkommen zu können, soll die Linie zwischen acht und 22 Uhr im Zwei-Minuten-Takt fahren. Auch ein Park-and-Ride-Anschluss ist vorgesehen. Der Einführung der neuen Verkehrsverbindung, die im Rahmen der allgemeinen Reorganisation der städtischen Busfahrpläne beschlossen wurde, war eine längere Debatte vorausgegangen. Interessanterweise waren sich vor allem Vertreter der Wirtschaft in ihrer Bewertung uneins: Während im Bahnhofsviertel ansässige Unternehmen dem Projekt eher ablehnend gegenüber stehen (WOXX berichtete), befürworten insbesondere Firmen auf dem Kirchberg die neue Linie.

(1) imagine, numéro 21, mars 2001